

## Un milieu rural en mutation

### La situation actuelle et ses perspectives

**L**e dossier qui suit reprend l'intervention de Brigitte Biche, sociologue-consultante, à l'assemblée générale du CÉAS, le 12 juin 2004, mais avec quelques compléments de l'auteure... Guy Paillotin, président de l'INRA <sup>(1)</sup>, disait en 1998 : « *L'agricole ne fait plus le rural* » <sup>(2)</sup>. Nous verrons que c'est encore plus vrai aujourd'hui. On constate de très fréquentes confusions entre « rural » et « agricole », principalement par ceux qui appartiennent à la sphère agricole (reliquat de l'époque où le rural était majoritairement agricole et où l'agricole était hégémonique sur le rural ?). Le milieu rural se définit par distinction avec le monde urbain. Les expressions « milieu urbain » et « milieu rural » désignent des espaces qui déterminent des conditions de vie et d'organisation des populations différentes.

Aujourd'hui, le milieu rural bouge avec l'ensemble du système. Depuis bien longtemps, villes et campagnes font système et ne bougent pas les unes sans les autres. À l'époque où la fermeture entre les deux types d'espaces était matérialisée, c'était plutôt les villes qui étaient encloses dans des murailles et contrôlées par des portes et des guérites qui défendaient leur accès ! L'espace rural est, par nature, un espace ouvert. Présentement, la tendance est plutôt à la diffusion, dans les espaces ruraux, d'urbains qui s'installent à la campagne pour y vivre, qu'ils travaillent sur place ou non...

Par ailleurs, la population rurale n'est plus, depuis longtemps, monoactive agricole. Ainsi, les mélanges d'activités et de métiers, la généralisation de l'enseignement, le développement des déplacements de toutes sortes, la multiplication des réseaux (électriques, radiophoniques, routiers, téléphoniques, télévisuels, Internet...) ont eu tendance à gommer les différences culturelles qu'imposaient des conditions et des modes de vie opposés. Il y a aujourd'hui sans doute plus d'écart entre les conditions de vie d'urbains de quartiers différents d'une même ville qu'entre des habitants de certaines zones des grandes villes et des petits bourgs de campagne.

L'accélération des évolutions sociales et culturelles amène davantage de femmes et d'hommes du milieu rural à s'interroger sur leur situation, sur leur avenir, sur l'évolution de leur territoire et sur la manière d'infléchir cette évolution. Des femmes et des hommes cherchent à prendre en main leur avenir dans un monde où rural et urbain sont (heureusement) condamnés à évoluer ensemble.

Ces évolutions sociales intéressent aussi beaucoup d'institutions : l'État, bien sûr, les régions, les départements, les collectivités locales, les organisations

professionnelles... Ainsi, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a remis au Comité interministériel à l'aménagement du territoire (CIADT) du 3 septembre 2003 un rapport qui établit les constats sur la situation actuelle du monde rural et propose des perspectives à l'horizon 2020.

Les points forts de ce rapport peuvent aider à réfléchir à la situation actuelle du monde rural et en particulier d'un territoire : quels constats ? Quels enjeux ? Quelles stratégies ? Comment les femmes et les hommes d'un territoire analysent ces réalités et se situent dans ce mouvement ?

La DATAR a travaillé sur l'ensemble du territoire de la France et les cantons lui servent de référence. Il est question dans ce rapport de « bassins de vie » qui sont un peu plus de mille neuf cents. À l'intérieur de la région des Pays de la Loire ou du département de la Mayenne, on peut reconnaître des espaces qui s'apparentent aux différentes catégories repérées par la DATAR. À chacun de s'approprier ces constats pour situer ensuite les enjeux particuliers à son territoire, mais en ne perdant pas de vue que l'enjeu majeur est la qualité de la vie des femmes et des hommes qui vivent et qui vivront dans ces territoires.



<sup>(1)</sup> – Institut national de la recherche agronomique.

<sup>(2)</sup> – Préface à l'ouvrage de l'INRA et de l'Insee, *Les campagnes et leurs villes*, Insee (coll. « Portrait social »), février 1998.

# 1) Les campagnes françaises : situation et tendances

## 1.1) Les quatre fonctions des campagnes françaises

### 1.1.1) Une fonction résidentielle qui connaît un développement spectaculaire

**Les campagnes ne sont plus, pour la majorité, des terres d'exode.** La logique de la périurbanisation s'accroît (des communes rurales sont polarisées par le pôle urbain qui se développe), avec deux phénomènes : accroissement de la maison individuelle et de l'accession à la propriété (on est passé de 33 % de ménages propriétaires de leur logement en 1954 à 56 % aujourd'hui)<sup>(3)</sup>. Ainsi, entre 1962 et aujourd'hui, la population des zones considérées comme périurbaines s'est accrue de 70 %.

La fonction résidentielle diffuse dans les espaces à dominante rurale. La population de la majorité des communes rurales (plus de 60 % des communes rurales) augmente depuis 1990 : installation de nouveaux habitants (actifs ou retraités) et extinction de l'exode agricole.

**Il y a encore des campagnes où les départs prédominent** (c'est le cas de 35 % des bassins de vie français) et les services aux populations sont inégalement répartis. Les villes moyennes et les grandes villes concentrent l'offre des services ; le périurbain, et le rural diffus surtout, souffrent d'une pénurie de services. C'est dans les petites communes isolées que le recul des services s'observe le plus nettement. Un Français sur quatre réside dans le rural. Mais un Français sur cinq y travaille.

### 1.1.2) Une fonction productive qui s'affirme et se diversifie

Elle se caractérise par :

– **Une croissance de l'emploi en milieu rural depuis 1990** (au niveau national : + 3,5 %) : dans les communes périurbaines, + 16 % ; dans les communes rurales, + 1 %. La croissance de l'emploi rural compense donc la chute de l'emploi agricole.

– **La place relative de l'agriculture en termes économiques** : l'agriculture n'est plus l'activité économique prépondérante en termes d'emplois et de valeur ajoutée, mais elle continue de structurer l'espace (30 millions d'hectares sur les 55 millions du territoire national). Entre 1970 et 2000, le nombre d'actifs agricoles est divisé par deux et la productivité du travail multipliée par quatre. La main d'œuvre reste familiale, mais on observe une part croissante des salariés permanents et saisonniers.

– **Le poids significatif de l'activité industrielle et la tertiarisation de l'économie** : dans les bassins de vie ruraux, les emplois de l'agriculture et de l'agroalimentaire dépassent rarement le quart des emplois locaux. L'emploi industriel y est plus important que l'emploi agricole et agroalimentaire additionné. Les emplois et activités liés directement aux populations

(services aux particuliers, services de santé, d'éducation, commerces) fournissent la plus grosse part des emplois ruraux.

### 1.1.3) Une fonction récréative et touristique

**Le tourisme, une activité structurante** : la campagne représente 35 à 40 % des destinations touristiques des Français. Les raisons : attrait pour la nature et les activités de nature, accessibilité de la campagne, morcellement du temps libre, insécurité du tourisme international... Mais le secteur marchand ne représente que 22 % des nuitées (concurrence des familles et des résidences secondaires) et la contribution des agriculteurs dans l'offre touristique reste très marginale.

**Les activités récréatives** : croissance et hétérogénéité surtout autour des centres urbains, avec, éventuellement, des conflits d'usage...

**Les résidences secondaires** : 9 % des ménages en possèdent (notamment sur les espaces littoraux de l'Ouest). Mais la part des résidences secondaires dans l'ensemble du patrimoine bâti stagne et même régresse depuis 1990. Les raisons : sédentarisation, accession à la propriété de la résidence principale, conditions économiques générales plus difficiles et prix du marché affecté par les demandes des populations du Nord de l'Europe...

### 1.1.4) Une fonction de nature

Quatre enjeux majeurs :

- La protection des ressources naturelles, dont l'eau.
- Le maintien de la biodiversité.
- La protection contre les risques naturels.
- Le maintien des aménités (charmes, attraits) et du cadre de vie.

Espaces producteurs de ces « fonctions de nature », les territoires ruraux en sont aussi « consommateurs ». L'agriculture et la forêt couvrent 80 % du sol national. Elles sont en charge de la gestion de la ressource en sol. 59 % de la consommation nette d'eau en France est le fait de l'agriculture (irrigation).

Cette fonction de nature bouleverse les modes de fonctionnement et de décision. Dans le cadre des politiques publiques, on voit émerger de nouveaux « territoires » : bassins versants, services de gestion de l'eau (SAGE), zones spéciales de conservation dans le cadre de la directive habitat... Ceux-ci deviennent de nouveaux espaces d'analyse des enjeux, de concertation, de négociation, de conflits...

<sup>(3)</sup> – Rappelons que ce texte a été rédigé en 2004. Les données statistiques ne sont pas actualisées.

## 1.2) Les différents visages de la France rurale

Les différenciations dans les modes de combinaison de ces quatre fonctions permettent de repérer divers visages de la France rurale.

### 1.2.1) Les campagnes des villes, nouvelles formes du rural

On compte 750 cantons en croissance démographique, mais en deux catégories :

- Le périurbain à fonction résidentielle prédominante (240 cantons, soit 10 % des cantons ruraux) : densité de population plus élevée (195 hab./km<sup>2</sup>) ; population plus jeune (les plus de 75 ans représentent 6 %) ; familles avec enfants plus nombreuses ; emplois à l'extérieur du canton ; utilisation généralisée de la voiture ; 2 % des actifs sont agricoles.

- L'espace rural dense, résidentiel et productif (500 cantons – seconde couronne des agglomérations, dans l'Ouest et l'Alsace, continuum entre les agglomérations...) : densité de population élevée (66 hab./km<sup>2</sup>) ; plus d'emplois endogènes : agriculture, industries (8 % des actifs sont agricoles, 34 % des actifs sont ouvriers).

### 1.2.2) Les campagnes les plus fragiles, en recul économique et démographique

À l'opposé des précédents, 800 cantons (un tiers du territorial national) cumulent trois handicaps : faible densité de population, tendance à la mono-activité, évolution démographique régressive.

Deux catégories :

- Des territoires vieillis, peu denses, agricoles (à peine 500 cantons, moyenne montagne du Massif central et ses marges, bassin aquitain, contreforts pyrénéens, Bretagne centrale et d'autres territoires plus dispersés) ; 23 hab./km<sup>2</sup> ; 14 % de la population ayant plus de 75 ans ; 20 % des actifs dans le secteur agricole (beaucoup d'élevages bovins) ; des maisons inhabitées (logements vacants ou résidences secondaires) plus nombreuses qu'ailleurs ; conditions de vie globalement plus modestes.

- Des espaces ruraux ouvriers traditionnels avec tissu industriel en déclin (300 cantons surtout au nord de la ligne Le Havre – Strasbourg) : plus de deux actifs sur cinq sont ouvriers ; diminution du nombre d'emplois en moyenne de 11 % entre 1990 et 1999 ; 88 hab./km<sup>2</sup> ; précarisation ; chômage élevé (14,3 %) ; taux d'activité des femmes le plus faible de l'espace rural ; moins de naissances que de décès et moins d'arrivées que de départs.

### 1.2.3) Les « nouvelles campagnes », en recherche d'équilibre

Celles-ci se caractérisent par des fonctions productives plus diversifiées, des ressources endogènes, une forte tertiarisation, une fonction résidentielle, une généralisation de la mobilité, un espace d'accueil au

tourisme et aux loisirs : 300 cantons sont dans cette catégorie aujourd'hui.

### 1.2.4) Mais 900 cantons en position intermédiaire

Ces cantons, entre « nouvelles campagnes » et « campagnes en déclin » et leur évolution positive ou négative, constituent un enjeu pour les politiques publiques.

Il s'agit de territoires inscrits dans la logique des « nouvelles campagnes » : 250 cantons ruraux à attractivité touristique et entrepreneuriale ; attractivité résidentielle ; solde migratoire très positif (+ 14 % sur 1990-1999) ; héliotropisme (pourtour de l'arrière-pays méditerranéen, littoral atlantique, Lot et Dordogne) ; 61 hab./km<sup>2</sup> ; beaucoup d'installations de personnes âgées, mais aussi des jeunes qui n'y trouvent pas de travail ; taux de chômage le plus élevé de tout l'espace rural ; mais forte dynamique industrielle et tertiaire ; agriculture bien présente ; part importante de populations d'origine étrangère.

Une autre petite groupe est composé de 40 cantons qui vivent sur l'économie touristique (Alpes, Pré-Alpes et Pyrénées centrales) ; capacité d'hébergement marchand très forte ; résidences secondaires nombreuses (trois secondaires pour une principale) ; l'agriculture tient une place économique restreinte, mais assure la gestion de l'espace et le maintien des aménités du paysage.

Des espaces ruraux sont à la croisée des chemins :

- Les espaces ruraux en transition : 500, surtout dans la France de l'Ouest ; importance de l'emploi agricole (17 %) ; l'industrie (dont agroalimentaire fort, 22 %) ; très forte tertiarisation de l'économie (+ 60 % entre 1990 et 1999) ; densité faible (35 hab./km<sup>2</sup>) ; peu d'accueil ; faibles capacités d'hébergement.

- Les petites villes de l'espace rural (350), réparties sur tout le territoire, donnent à l'espace rural son armature de proximité. Elles sont agricoles et industrielles par tradition ; en perte de vitesse industrielle ; en tertiarisation discrète... C'est un enjeu essentiel pour l'avenir.



## 2) Des enjeux au projet : quelle France rurale en 2020 ?

### 2.1) Le scénario du rural sous dominante urbaine, l'inacceptable ?

L'espace rural, sauf inflexion nouvelle et volontariste, a vocation à suivre les tendances qui viennent d'être décrites. La France rurale de demain aura-t-elle des ressorts propres de développement ou est-elle condamnée à servir d'annexe urbaine pour apporter aux villes ce qui leur fait défaut : les espaces résidentiels, les lieux d'implantation industrielle, les sites environnementaux ou de stockage des déchets urbains ?

#### 2.1.1) Un scénario qui s'inscrit dans le prolongement des tendances

27 % des urbains déclarent vouloir habiter à la campagne dans les prochaines années ; si cela se réalisait, la population rurale doublerait. Ce qu'ils cherchent : cadre de vie sain et plus sûr, désir d'autonomie et de liberté avec la maison individuelle, racines familiales.

Ces arrivées de nouveaux habitants entraînent des effets positifs : activités de services aux personnes, dynamique entrepreneuriale avec l'arrivée de nouvelles compétences, évolution de l'agriculture vers des activités de service (vente directe, entretien d'espace, accueil à la ferme, etc.).

#### 2.1.2) Risque de marginalisation des territoires ruraux fragiles

Tous les territoires ruraux ne pourront pas être concernés. Ce scénario « résidentiel » augmente le nombre de territoires qui bénéficient de l'étalement des villes, mais accroît les inégalités territoriales entre les espaces ruraux, selon qu'ils sont, ou non, à la périphérie d'une ville attractive.

#### 2.1.3) Le rural sous dominance urbaine est-il souhaitable ?

Les problèmes que pose ce scénario :

- Des problèmes sociaux : renforcement des inégalités et fragmentations (les pauvres assignés à certains quartiers urbains, les plus aisés où ils veulent)...
- Des problèmes écologiques : risque du « tout automobile », gaspillage d'espace, dégradation paysagère, risques naturels majeurs (inondations...).
- Tensions et conflits entre résidents, industriels, agriculteurs, promoteurs d'activités touristiques.
- Vulnérabilité : à des variations de prix du pétrole notamment.

### 2.2) Les éléments d'une stratégie de développement rural durable

Refuser ce qu'il y a d'inacceptable dans le scénario qui précède, suppose une démarche volontariste, inscrite dans une stratégie de développement rural durable. Cette stratégie ne peut se construire qu'avec l'ensemble des forces que développent des femmes et des hommes qui se reconnaissent égaux.

#### 2.2.1) Résorber la fracture sociale, stratégie volontariste indispensable

Les campagnes les plus fragiles nécessitent une attention privilégiée de l'État et des autres partenaires :

- Maintien de l'agriculture, à orientation multifonctionnelle, produits de qualité et rémunération pour les fonctions non marchandes (entretien de l'espace).
- Modernisation ou conversion industrielles (ex. très petite entreprise, haute technologie).
- Renforcement des petites villes et bourgs ruraux, comme lieux de services d'une économie rurale en voie de tertiarisation.

Ceci nécessite également une vigilance à l'évolution des autres territoires : risque, pour les nouvelles campagnes, d'être victimes de leur attractivité, avec de nouveaux arrivants qui précèdent les activités, accentuant la précarité et le chômage. Ce scénario

implique une péréquation des ressources entre les collectivités locales.

#### 2.2.2) Miser sur une économie résidentielle maîtrisée

Il s'agit de ne pas tomber dans les travers du « rural sous domination urbaine », d'où installation en milieu rural de jeunes retraités ou d'Européens du Nord (populations au pouvoir d'achat plus important : chance pour les territoires ruraux). Ceci suppose un effort de la part des territoires ruraux pour être plus attractifs au résidentiel : maîtrise de la qualité des paysages, des services et de l'économie récréative.

#### 2.2.3) Repenser les rapports villes-campagnes, coordonner politiques urbaines-rurales

Le développement durable des campagnes va de pair avec l'aménagement durable des villes (redensification, modes et schémas de transports durables). Il y a nécessité d'une régulation des contradictions entre l'accueil de populations et le maintien de la fonction productive. 40 % de la superficie agricole utile (SAU) sont situées en territoire urbain ou périurbain.

Alors que la population nationale a augmenté de 3 % entre 1992 et 2001, les surfaces construites pour l'habitat individuel ont crû de 20 % et les infrastructures

de 11 % : aggravation du mitage particulièrement dangereux dans les zones littorales et les grandes vallées fluviales.

#### 2.2.4) Permettre le développement de l'agriculture et des secteurs productifs

Cela implique d'accompagner les mutations de l'agriculture par une évolution vers une agriculture productive et de précision, concentrée géographiquement, avec risque d'impasses pour les espaces délaissés. Également la nécessité de maintenir et de développer d'autres formes d'agriculture qui doivent être soutenues :

- Agriculture de terroirs avec signes officiels de qualité et de provenance géographique reconnus au niveau de l'Organisation mondiale du commerce.
- Agriculture de territoires : agriculture de services, avec des « entreprises rurales » qui jouent sur la complémentarité et la variété de leurs activités, ce qui suppose un statut adapté pour ces nouvelles entreprises rurales. L'enseignement agricole a un rôle essentiel à jouer : accompagnement des futurs actifs ruraux et définition de référentiels techniques pour ces entreprises.

Deux points sur lesquels doit s'exercer la vigilance de l'État :

- Le devenir des zones rurales les plus dépendantes du système de primes actuel (zones vulnérables), majoritairement situées dans les « campagnes de transition ». Elles doivent explorer les reconversions possibles vers une agriculture de qualité ou de services.
- L'adoption de règles et de normes plus strictes dans les domaines sanitaire et environnemental pour les systèmes de production eux-mêmes.

Pour Brigitte Biche, cela suppose « *notamment d'agir pour que la tendance à la masculinisation de l'agriculture qui est largement observée s'inverse et que dans ce métier comme dans d'autres, l'équilibre sexué existe* ».

### 2.3) Les six axes prioritaires d'action pour l'avenir

Pour Brigitte Biche : « *C'est ici que se concrétise l'enjeu de cette révolution culturelle que constitue l'égalité entre les femmes et les hommes. Si nous toutes et tous parvenons à modifier les répartitions des tâches et des responsabilités entre les femmes et les hommes, et donc les rapports sociaux de sexe, nous aurons plus de chances de promouvoir des conditions de vie équilibrées et épanouissantes, débarrassées des schémas des normes et obligations par lesquelles les hommes comme les femmes sont aujourd'hui conditionnés.*

*Dans les six axes que préconise la DATAR, il faut introduire cette vigilance à regarder où sont les femmes, où sont les hommes sur les territoires ; qui, des femmes ou des hommes, sont actuellement concernés par l'action qui est envisagée ; comment on peut infléchir l'action pour que les bénéficiaires en*

Le développement de l'agriculture et des secteurs productifs implique également de soutenir une économie diversifiée : la fonction productive assignée aux espaces ruraux doit être préservée, c'est vrai pour l'agriculture, mais aussi la sylviculture et le tourisme. Dès lors, il est nécessaire d'encourager les synergies entre les acteurs de ces trois domaines.

#### 2.2.5) Anticiper les changements environnementaux

À long terme, l'évolution du climat susceptible de modifier considérablement les équilibres écologiques, nécessite d'engager une réflexion sur les meilleurs dispositifs de prévention, de protection et de réparation.

À moyen terme, il est nécessaire de gérer les situations éventuellement conflictuelles provoquées par la demande croissante de services marchands et non marchands, de contrôle à l'égard des fournisseurs de ces services, détenteurs des espaces ruraux, et d'accès à ces espaces ruraux.

#### 2.2.6) Promouvoir les logiques territorialisées

Il s'agit de développer les formes de solidarité et de proximité :

- Proximité géographique et organisation collective des moyens matériels et humains (CUMA, groupements d'employeurs).
- Proximité des réseaux, virtuels ou réels, pour mettre en commun des idées et favoriser l'innovation.
- Proximité institutionnelle : dynamique plus large et soutiens collectifs.

La DATAR insiste sur le fait que l'organisation de ces différentes « proximités » doit être encouragée dans le cadre de projets de territoire. Elle suppose de maintenir ou d'attirer dans les espaces ruraux des compétences indispensables à la construction de projets intégrés de développement. Cela vaut autant pour la sphère publique que pour les acteurs privés.

*soient partagés par les femmes et par les hommes »...*

#### 2.3.1) Rénover et renforcer les dispositifs d'intervention dans les campagnes fragiles

On peut évoquer les pistes suivantes :

- Un régime de discrimination positive en faveur des zones défavorisées appuyé sur un zonage actualisé et évolutif.
- Une synergie entre les outils d'intervention de l'État et des collectivités locales : souplesse et coordination systématique (ex. : les dispositifs de rénovation du commerce, de l'habitat et du patrimoine).
- Un encouragement, dans le domaine des services, des formes d'organisation type « maison des services publics » et des dispositifs favorisant la polyvalence.

Pour permettre le maintien des services publics, décloisonnement des services publics entre eux (exemple : un billet de train qu'on peut retirer à La Poste) et entre services publics et secteur privé. Développement et soutien des initiatives en matière d'accueil de la petite enfance et d'appui aux parents dans leurs fonctions familiales.

### 2.3.2) Gagner la bataille des nouvelles technologies

Cela passe par l'accès au téléphone mobile, à l'Internet haut-débit... Ce sont des facteurs de compétitivité essentiels dans le domaine du tourisme et de la sous-traitance... La « bataille », qui doit être menée aujourd'hui, est déterminante pour demain.

### 2.3.3) Achever l'accès aux grandes infrastructures

On peut suggérer une desserte de qualité, base de stratégies crédibles de développement ; de grands itinéraires autoroutiers, mais aussi des mesures spécifiques pour des territoires qui ne seront pas désenclavés par ces grands travaux : créations d'antennes routières express, aménagement des itinéraires existants, recherche de moyens performants pour compenser les défauts de couverture du réseau TGV...

### 2.3.4) Accompagner et favoriser l'accueil des nouveaux actifs et le maintien au pays, lorsqu'ils le souhaitent, des jeunes

Ceci nécessite de :

- Développer des logements locatifs décents, conventionnés, en accession à la propriété. Explorer, à cette fin, l'important parc privé et, en cas de nécessité, favoriser les interventions des collectivités locales.
- Accompagner les nouveaux créateurs ou repreneurs d'activités en amont et en aval de leur projet.

Ces services qu'il faut imaginer, mettre en place ou conforter, visent à faciliter la cession et la transmission des activités existantes, proposer des financements adaptés (notamment dans le domaine du capital-risque et dans l'appui à des très petits projets), et favoriser des formes de portage de l'emploi adaptées (groupements d'employeurs, sociétés coopératives...).

### 2.3.5) Répondre aux besoins en services liés au renouvellement des populations

Cela implique de diversifier les modalités d'exécution et les modalités d'accès aux services publics.

L'intercommunalité et les technologies de l'information et de la communication (TIC) génèrent une nouvelle perception des liens entre services publics et territoires. L'accès aux services publics peut être repensé de trois manières :

- Organisation en réseau, à l'échelle de chaque « bassin de vie », de plusieurs niveaux de guichets en fonction du caractère plus ou moins essentiel du besoin à satisfaire, de la fréquence de la demande,

de la complexité du traitement de la demande et des caractéristiques géographiques et socio-économiques du territoire concerné.

- Élaboration d'une offre moins sectorielle et multiplication des partenariats entre réseaux de services publics (marchands et non marchands) et entre réseaux de services publics et partenariats privés (commerces, maisons médicales...).

- Facilitation de la mise au point de « bouquets de services publics » pour compenser l'éloignement des guichets qui dispensent les prestations.

Cela nécessite également de prendre en compte la diversité des besoins des populations vivant en milieu rural :

- Les populations âgées vont augmenter : dynamique naturelle et vieillissement de la population existante, dynamique migratoire avec l'arrivée de jeunes retraités, d'où nécessité d'anticiper les besoins en termes sanitaires et sociaux et en termes de transports de personnes à mobilité réduite.
- Les populations jeunes augmentent également : services aux jeunes et à l'enfance.

### 2.3.6) Appuyer les projets de territoire

Les pays, comme territoires de projets, constituent des espaces de réflexion et de coordination stratégique déterminants. C'est à leur niveau que peuvent se penser aujourd'hui les rapports ville-campagne...

La montée en puissance de l'intercommunalité et l'existence d'élus engagés et compétents constituent une base solide pour les pays.

Les conseils de développement des pays sont des lieux où peuvent se nouer des partenariats public/privé.

Enfin, on peut apporter un accompagnement à l'ingénierie territoriale, décloisonner les acteurs et les pratiques, mutualiser les savoir-faire, diffuser les « bonnes pratiques », faciliter les échanges et la mobilité des agents de développement.

**Avec le concours de Brigitte Biche,**  
**sociologue-consultante**

(assemblée générale du CÉAS, 12 juin 2004).

